

CONTEXTE ENTRAÎNEUR(E) DE DÉVELOPPEMENT

TROUSSE D'ÉVALUATION DE L'ENTRAÎNEUR(E)

(26 juin 2018)







PARTENAIRES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Le Programme national de certification des entraîneurs est un programme auquel collaborent le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport et l'Association canadienne des entraîneurs.

































Les programmes de cet organisme sont subventionnés en partie par Sport Canada.



Patrimoine canadien Sport Canada Canadian Heritage

@ Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Association canadienne des entraîneurs (2011) et de ses fournisseurs. Tous droits réservés, Imprimé au Canada.



Table des matières

Thèmes	Pages	
1- Contenu et objectifs de la Trousse d'évaluation	5	
2- Cheminement de l'entraîneur(e) dans le contexte Développement		
3- Inscription en ligne		
4- Aperçu des exigences liées à la certification	7	
5- Exigences de la certification – Détails et procédure	8	
5.1 – Prise de décisions éthiques (Multisport)	8	
5.2 – Module en ligne Prendre une tête d'avance (Multisport)		
5.3 – Analyse de la performance – Habiletés et tactiques de base (volleyball de plage <u>et</u> volleyball intérieur)	9	
5.4 – Planification d'une séance d'entraînement	13	
5.5 – Soutien aux athlètes à l'entraînement	14	
6 – Normes de certification : Critères et preuves	17	
7 – Procédures de certification	18	
7.1- Inscription à l'exigence « Portfolio et évaluation »	18	
7.2- Votre association provinciale ou territoriale de volleyball vous envoie un courriel	18	
7.3- L'évaluateur ou l'évaluatrice communique avec vous (par téléphone ou Skype)	18	
7.4- Compléter les deux dernières exigences propres au volleyball	19	
7.5- Participer à une séance de critique après avoir complété l'exigence Soutien aux athlètes à l'entraînement	19	
7.6- Plan d'action	20	
8- Si des améliorations sont nécessaires	20	
9- Appels	20	

1- Contenu et objectifs de la Trousse d'évaluation

Cette *Trousse d'évaluation* décrit les procédures, exigences, outils et normes qui seront utilisés dans le cadre du processus de certification des entraîneur(e)s du contexte **Développement**.

Elle fournit toutes les informations dont vous avez besoin pour compléter ce processus avec succès.

Le présent document est divisé en sections qui portent sur les thèmes énumérés ci-après :

- les exigences qui s'appliquent à la certification des entraîneur(e)s du contexte Développement;
- les détails relatifs au processus d'évaluation;
- les séances de critique effectuées avec les candidat(e)s à la fin du processus;
- la reprise de l'évaluation et la procédure d'appel.

2- Cheminement de l'entraîneur(e) dans le contexte Développement

Les étapes de formation et de certification que l'entraîneur(e) doit compléter dans le contexte Développement sont résumées dans le diagramme présenté à la page suivante.

Le présent document traite essentiellement du processus d'évaluation.

3- Inscription en ligne

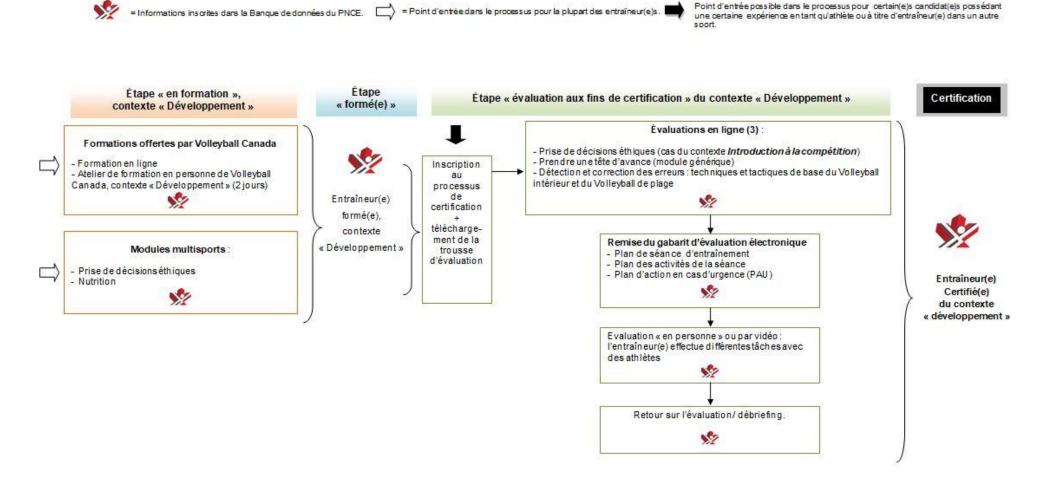
L'inscription au processus d'évaluation se fait en ligne.

Cliquez ici et ouvrez une session afin d'accéder à la page d'inscription en ligne.

Le système affichera alors automatiquement les exigences auxquelles vous avez déjà répondu. Vous pourrez ensuite passer à la prochaine étape du processus.

Formation et certification : Cheminement de l'entraîneur(e) du contexte Développement

Formation et certification : Cheminement de l'entraîneur(e) du contexte Développement



4- Aperçu des exigences liées à la certification

Pour obtenir la certification, les entraîneur(e)s du contexte *Développement* doivent satisfaire à cinq (5) exigences, lesquelles sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 – Résumé des exigences de certification multisports et propres au volleyball pour le contexte *Développement*.

Multisport	Exigences : L'entraîneur(e) doit
Prise de	Réussir l'évaluation en ligne PDE de l'Association canadienne des
<u>décisions</u>	entraîneurs.
éthiques (PDE)	
Prendre une tête	2. Réussir le module en ligne <i>Prendre une tête d'avance</i> (version générique)
d'avance	de l'Association canadienne des entraîneurs.

Propre au volleyball	Exigences : L'entraîneur(e) doit
Analyse de la performance	 Réussir les évaluations en ligne Analyse de la performance de Volleyball Canada pour les habiletés et tactiques de base (volleyball intérieur et volleyball de plage).*
Planification d'une séance d'entraînement	4. Élaborer un plan de séance qui répond aux normes de Volleyball Canada pour ce qui est de la structure, des contenus, ainsi que des caractéristiques et de la durée des activités, et produire un PAU. Outil d'évaluation : vous devez soumettre le fichier EXCEL que vous fera parvenir le système automatisé de formation des entraîneur(e)s ou l'évaluateur ou l'évaluatrice.
Soutien aux athlètes à l'entraînement	5. Appliquer avec efficacité le processus d'enseignement du PNCE ainsi que les différentes méthodes de Volleyball Canada en lien avec le développement intégré de la lecture du jeu, de la prise de décisions et de l'exécution technique lors de l'enseignement des habiletés et des tactiques du volleyball. Outil d'évaluation : production de vidéos ou évaluation en personne.

Remarques importantes

- Une fois que vous avez satisfait à une exigence de certification, une mention à cet effet sera ajoutée à votre relevé du PNCE (à l'exception du module Analyse de la performance, qui apparaîtra uniquement dans le Centre d'entraînement de VC).
- Dans le tableau précédent, les exigences qui sont surlignées en gris doivent être complétées en ligne et sont corrigées automatiquement par le système (c.-à-d., celles qui sont associées aux numéros 1, 2 et 3).
- Vous devez satisfaire aux exigences propres au volleyball associées au n° 4 <u>avant</u> de pouvoir passer à l'exigence n° 5.
- L'exigence n° 4 (Planification d'une séance d'entraînement) requiert la présentation d'un fichier électronique. Ce fichier sera corrigé par l'évaluateur ou l'évaluatrice.
- Les exigences nos 1 et 2 ne sont pas propres au volleyball; elles peuvent être complétées à tout moment durant le processus, mais l'entraîneur(e) doit s'y conformer avant de passer à l'exigence no 5.

- L'exigence de certification n° 5 doit être complétée en dernier.
- Une fois que vous avez satisfait à la dernière exigence d'évaluation, une séance de critique doit avoir lieu avec l'évaluateur ou l'évaluatrice.

5- Exigences liées à la certification - Détails et procédures

La présente section décrit en détail chaque exigence de certification, le format de l'évaluation et la procédure à suivre pour satisfaire à l'exigence.

5.1 - Prise de décisions éthiques (PDE) - Multisport

Format de l'évaluation : Évaluation en ligne.

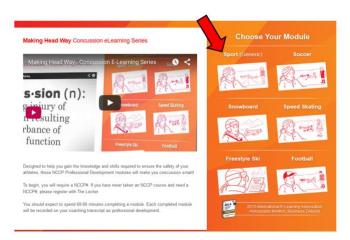
L'entraîneur(e) doit réussir l'<u>évaluation en ligne Prise de décisions éthiques (PDE)</u> de l'ACE. Cette exigence du PNCE s'applique à tous les sports.

Si vous avez déjà suivi la formation PDE et qu'elle apparaît sur votre relevé, vous disposez d'un nombre *illimit*é de tentatives pour réussir l'évaluation PDE et ce, sans frais.

Par contre, si vous choisissez de passer directement à l'évaluation PDE sans suivre la formation, veuillez noter ce qui suit :

- vous devrez débourser des frais de 85 \$;
- vous bénéficierez de deux tentatives pour réussir l'évaluation. Si, après deux tentatives, vous n'avez pas obtenu la note de passage de 75 %, vous devrez vous inscrire à la formation PDE.

Pour vous inscrire à l'évaluation en ligne PDE, <u>ouvrez une session dans le Casier</u> et sélectionner l'option « Apprentissage en ligne » dans le menu déroulant qui se trouve à droite de l'écran. Pour plus d'information au sujet de l'évaluation en ligne PDE, <u>cliquez ici</u>.



5.2- Module en ligne Prendre une tête d'avance (Multisport)

Format de l'évaluation : Évaluation en ligne.

Les entraîneur(e)s doivent réussir la **version générique** du module en ligne *Prendre une tête d'avance* de l'ACE. Cette exigence du PNCE s'applique à tous les sports.

Pour vous inscrire gratuitement au module en ligne *Prendre une tête d'avance*, cliquez ici, sélectionnez l'option générique et ouvrez une session dans le Casier.

5.3- Analyse de la performance – Habiletés et tactiques de base (volleyball de plage et volleyball intérieur)

Format de l'évaluation : Évaluation en ligne. Le travail n'est pas corrigé par un évaluateur ou une évaluatrice de Volleyball Canada.

Tâche évaluée: L'entraîneur(e) doit réussir les analyses de performance en ligne Habiletés et tactiques de base pour le volleyball de plage et le volleyball intérieur de Volleyball Canada.

Dans le cadre de l'évaluation en ligne, l'entraîneur(e) doit repérer et corriger les erreurs commises par des athlètes qui exécutent des habiletés et des tactiques de base. Des aspects tels que la lecture du jeu, la prise de décisions et l'exécution doivent être considérés. L'entraîneur(e) doit appliquer le modèle d'analyse de la performance de Volleyball Canada et évaluer trois (3) courtes présentations vidéo. Le système corrige l'évaluation automatiquement, conformément au modèle d'analyse des habiletés et aux lignes directrices techniques de Volleyball Canada.

Veuillez consulter les tableaux qui se trouvent aux pages suivantes pour la liste des habiletés et tactiques de base avec lesquelles les entraîneur(e)s doivent se familiariser en vue de cette évaluation.

Pour compléter cette évaluation en ligne, les entraîneur(e)s qui ont pris part à la formation n'ont aucuns frais à débourser. Il leur suffit de se rendre à la page coach.volleyball.ca, d'ouvrir une session, de choisir l'option *Contexte Développement*, puis de cliquer sur le lien qui leur permettra de s'inscrire à l'évaluation **Analyse de la performance (Habiletés de base)**.

Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs

Tableau 2 – Habiletés et tactiques de base (volleyball intérieur)

Phases de jeu	Habiletés de base (volleyball intérieur)
	Service flottant au sol
	Service sauté flottant
Service	Service sauté flottant – avec appel d'un pied
	Service sauté smashé (puissance)
Passe – réception de service	Passe en manchette pour tous les types de services précédents
Passe en touche	Balle facile, en touche
(volley)	2 ^e passe, par non spécialiste
	14 (ballon haut)
	73 (passe vers l'arrière)
Passe d'attaque	51 (attaque rapide sur une passe courte avant)
	*Passe d'attaque de la ligne arrière (A, B, C)
	*Combinaisons (X et Tandems)
	Attaque sur la ligne
Attaque	Attaque sur la diagonale
Attaque	Amorti
	51 (attaque rapide)
	Déplacements vers le centre
Contre	Déplacements des contreurs/contreuses extérieur(e)s
	Récupération de base
	*Poursuite et récupération du ballon
Jeu en défense	*Récupération en touche au-dessus de la tête (anglais : Overhead Dig)
	*Plongeon
	*Roulade ou allongement pour faire une récupération
	*Crêpe (ou corse)

^{*}Ces éléments ne font pas partie de l'évaluation des entraîneur(e)s du contexte Développement.

Analyse de la performance – Détection et correction des erreurs

Tableau 3 – Habiletés et tactiques de base (volleyball de plage)

Phases de jeu	Habiletés de base (volleyball de plage)
	Service flottant au sol
Service	Service sauté flottant
	Service sauté smashé (puissance)
Passe – réception de service	Passe en manchette
Passe en touche (volley)	Balle facile en touche
Passe d'attaque	Enchaînement d'actions suite à la réception + jeu de pieds
	Passe d'attaque suite à une passe faite à 4 ou 5 m du filet
	Appeler l'attaque
Attonus	Placement sur la ligne au-dessus du contreur ou de la contreuse
Attaque	En diagonale
	Contre lors d'une attaque le long de la ligne
	Contre lors d'une attaque sur la diagonale
Contre	Contre
	Retrait du filet sur la ligne
	Récupération d'un placement enroulé court derrière le contreur ou de la contreuse
Jeu en défense	Récupération d'un ballon frappé en puissance
Jeu en delense	Défensive les mains ensemble au-dessus de la tête, de style « tomahawk »

Remarques importantes

Après avoir satisfait à l'exigence **Analyse de la performance**, l'entraîneur(e) doit se soumettre aux étapes du processus d'évaluation qui sont propres au volleyball. Un évaluateur ou une évaluatrice supervisera ces étapes.

L'évaluateur ou l'évaluatrice est désigné par votre association provinciale ou territoriale. Cette étape du processus s'amorce lorsque vous cliquez sur le lien *Inscription* qui est associé à l'exigence *Portfolio et évaluation*.

Une fois que le processus est amorcé, l'évaluateur ou l'évaluatrice communiquera avec vous afin de vous expliquer comment les dernières étapes de certification seront gérées. À partir de ce moment, l'évaluateur ou l'évaluatrice vous guidera et mettra à jour votre dossier.

5.4 - Planification d'une séance d'entraînement (portfolio)

Format de l'évaluation : Présentation d'un fichier <u>EXCEL</u> à un évaluateur ou une évaluatrice « Formé(e) » du contexte Développement.

Remarque: Vous pouvez télécharger ce fichier en cliquant sur le lien ci-dessus. Le Centre d'entraînement de VC ou l'évaluateur ou l'évaluatrice vous le fera aussi parvenir automatiquement dès que vous aurez amorcé le processus.

Tâche évaluée : Pour satisfaire à cette exigence, vous devez élaborer un plan de séance d'entraînement qui :

- (1) répond aux normes de Volleyball Canada en matière de structure, de contenu, de caractéristiques et de durée des activités:
- (2) contient un plan d'action d'urgence (PAU).

5.5- Soutien aux athlètes à l'entraînement

Format de l'évaluation : Observation en personne <u>ou</u> soumission de vidéos montrant l'entraîneur(e) en action alors qu'il ou elle effectue certaines tâches pendant une séance d'entraînement. Pour plus d'information concernant la production ou la soumission de ces vidéos, cliquez <u>ici</u>.

Remarques importantes

- Ce travail est corrigé par un évaluateur ou une évaluatrice « Formé(e) » du contexte Développement.
- Vous devez au préalable avoir réussi les exigences d'évaluation 1 à 4 avant d'entreprendre celle-ci.
- Si vous choisissez l'option « vidéo », vous devez vous assurer de tenir compte des lignes directrices de Volleyball Canada relatives au format des vidéos, ainsi qu'à la qualité de l'image et du son. Cliquez <u>ici</u> pour consulter ces lignes directrices.
- Les athlètes qui participent aux activités d'évaluation doivent être d'un groupe d'âge et d'un niveau d'habileté adéquats, et se trouver à un stade de développement qui leur permet d'apprendre des habiletés et des tactiques de base (veuillez vous référer aux listes des tableaux 2 et 3 de la section 5.3).

Tâches évaluées : Pour satisfaire à l'exigence de certification n° 5, vous devez accomplir les **deux** tâches qui sont décrites dans le tableau de la page suivante.

Lorsque vous accomplirez ces tâches, vous devrez respecter les consignes ciaprès.

- Assurez-vous que l'environnement d'entraînement soit sécuritaire.
- Présentez des activités bien structurées et organisées.
- Démontrez que vous êtes en mesure d'appliquer le processus d'enseignement du PNCE avec efficacité.
- Démontrez que vous êtes capable d'appliquer la méthodologie de Volleyball Canada avec efficacité pour ce qui est du développement intégré de la lecture du jeu, de la prise de décisions, et de l'exécution de

différentes habiletés et tactiques lorsque vous enseignez à un groupe d'athlètes.

 Démontrez que vous pouvez effectuer des interventions qui favorisent l'apprentissage.

Tableau 4 – L'entraîneur(e) doit s'acquitter des trois tâches décrites ci-dessous de manière satisfaisante. L'entraîneur(e) et l'évaluateur ou l'évaluatrice doivent discuter des tâches et sélectionner les habiletés et les tactiques qui sont les plus appropriées compte tenu du moment dans la saison et de la situation des athlètes.

Tâches évaluées	Format	Durée
1- Enseigner un exercice d'attaque ou de défense qui permet de développer la lecture du jeu, la prise de décisions et les habiletés au moyen de la méthode 1.	 Choisissez l'une des habiletés ou tactiques de base énumérées dans le tableau 2 ou 3, ainsi qu'un exercice qui convient. Vous devez ensuite faire ce qui suit. Expliquez et démontrez l'habileté en appliquant les lignes directrices du processus d'enseignement du PNCE (1 à 3 minutes). Mettre correctement en pratique les principes et les lignes directrices de la méthode 1 de Volleyball Canada. Laissez les athlètes s'exercer pendant un certain temps (5 minutes). Offrez des rétroactions aux athlètes en vous appuyant sur les formulaires de rétroaction. Au besoin, augmentez le niveau de difficulté de l'exercice ou ajoutez une variation. 	8 à 12 minutes
2- Enseigner un exercice d'attaque ou de défense qui permet de développer la lecture du jeu, la prise de décisions et les habiletés au moyen d'un jeu simulé.	 Choisissez l'une des habiletés ou tactiques de base énumérées dans le tableau 2 ou 3, ainsi qu'un exercice qui convient. Vous devez ensuite faire ce qui suit. Expliquez et démontrez l'habileté en appliquant les lignes directrices du processus d'enseignement du PNCE (1 à 3 minutes). Appliquez correctement les principes et les lignes directrices de Volleyball Canada concernant les exercices de jeu simulé. Laissez les athlètes s'exercer pendant un certain temps (5 minutes). Offrez des rétroactions aux athlètes en vous appuyant sur les formulaires de rétroaction. Au besoin, augmentez le niveau de difficulté de l'exercice ou ajoutez une variation. 	8 à 12 minutes
3- Présenter une séance d'entraînement bien organisée en faisant appel aux méthodes 1, 2 et 3 ou au jeu simulé, selon ce qui est approprié.	 Choisissez l'une des habiletés ou tactiques de base énumérées dans le tableau 2 ou 3, ainsi qu'un exercice qui convient. Vous devez ensuite faire ce qui suit. Expliquez et démontrez l'habileté en appliquant les lignes directrices du processus d'enseignement du PNCE. Mettre correctement en pratique les principes et les lignes directrices de la méthode 1 ou du jeu simulé de Volleyball Canada. Vous pouvez aussi utiliser les exercices de la méthode 2 ou 3, mais ceux-ci ne seront pas corrigés. Les 	Reste de la séance

- exercices associés aux méthodes 2 et 3 seront évalués dans le contexte Développement avancé.
- Laissez les athlètes s'exercer pendant un certain temps.
- Offrez des rétroactions aux athlètes en vous appuyant sur les formulaires de rétroaction.
- Au besoin, augmentez le niveau de difficulté de l'exercice ou ajoutez une variation.

6- Normes de certification : Critères et preuves

Les normes de certification sont établies en fonction de *résultats attendus*, de *critères* et de *preuves*.

- Les résultats attendus décrivent ce que les entraîneur(e)s doivent être capables de faire.
- Les critères décrivent quels aspects d'un résultat attendu seront évalués. Les critères sont spécifiques au volleyball, et il peut y avoir plusieurs critères associés à un résultat attendu donné.
- Les **preuves** décrivent ce que l'évaluateur ou l'évaluatrice doit observer afin de confirmer que l'entraîneur(e) respecte un critère donné.

Vous pouvez consulter les critères et les preuves associés à chaque résultat attendu (autrement dit, les *normes de certification*), en cliquant **ici**.

Les outils et les formulaires qu'utilisera l'évaluateur ou l'évaluatrice tout au long du processus reflètent les normes de certification associées à chaque résultat attendu du programme. Cliquez ici pour consulter les formulaires d'évaluation utilisés par l'évaluateur ou l'évaluatrice.

Pour obtenir les crédits de certification associés à un résultat attendu, vous devez satisfaire à la norme minimale de <u>TOUS</u> les critères qui s'y rattachent.

Pour satisfaire aux normes de compétence associées à un critère donné, vous devez au minimum respecter la « norme du PNCE pour la certification de base ».

7- Procédures de certification

Tel qu'indiqué à la Section 2, la première étape du processus d'évaluation consiste à s'inscrire en ligne.

Cliquez ici pour ouvrir une session et accéder à la page d'inscription en ligne.

Les exigences associées au module *Analyse de la performance* sont évaluées en ligne. Il s'agit des premières étapes de l'évaluation propre au volleyball que vous devez compléter.

La présente section décrit les procédures qui doivent être suivies par les évaluateurs, les évaluatrices et les entraîneur(e)s pour les deux exigences de certification restantes :

- Planification d'une séance d'entraînement
- Soutien aux athlètes à l'entraînement

7.1- Votre association provinciale ou territoriale de volleyball vous envoie un courriel.

Un évaluateur ou une évaluatrice vous sera assigné(e) peu de temps après que vous vous soyez inscrit(e) en ligne à l'exigence *Portfolio et évaluation*. Vous et l'évaluateur ou l'évaluatrice recevrez un courriel confirmant que vous pouvez amorcer la prochaine étape du processus de certification.

Ce courriel sera acheminé automatiquement par le Centre d'entraînement de VC, et il a pour objectifs : (1) de vous informer du nom et des coordonnées de la personne qui réalisera l'évaluation; (2) de vous annoncer que cette personne communiquera avec vous prochainement.

7.2- L'évaluateur ou l'évaluatrice communique avec vous (par téléphone ou Skype).

Suite à l'envoi du courriel, l'évaluateur ou de l'évaluatrice communiquera avec vous par téléphone ou par l'entremise de Skype afin de se présenter et de vous expliquer comment se dérouleront les prochaines étapes du processus d'évaluation, ainsi que les échéanciers s'y rapportant :

- Planification d'une séance d'entraînement (voir la section 5.4)
- Soutien aux athlètes à l'entraînement (voir la section 5.5 et le tableau 4)
- Séance de critique (voir la section 7.5)

Lors de ce premier contact, l'évaluateur ou l'évaluatrice verra également à :

- passer en revue les différents outils d'évaluation, les résultats attendus, les critères et les preuves, ainsi que les normes de certification (séance d'information préliminaire);
- effectuer un survol du fichier EXCEL que vous utiliserez pour compléter les exigences « Planification d'une séance d'entraînement » et « PAU »;
- o répondre à toutes vos questions;
- o s'assurer que vous compreniez le processus, les outils d'évaluation et les normes.

7.3- Compléter les deux dernières exigences propres au volleyball.

Suite à la discussion avec l'évaluateur ou l'évaluatrice, vous devez compléter les deux dernières exigences d'évaluation propres au volleyball :

- Planification d'une séance d'entraînement
- Soutien aux athlètes à l'entraînement

Tout au long de ce processus, vous demeurerez en communication avec la personne responsable de votre évaluation et celle-ci vous guidera à chacune des étapes.

7.4- Participer à une séance de critique après avoir complété l'exigence d'évaluation Soutien aux athlètes à l'entraînement.

Après avoir complété l'exigence Soutien aux athlètes à l'entraînement, l'évaluateur ou l'évaluatrice et vous allez avoir une discussion. Cette « séance de critique » peut avoir lieu en personne ou encore par le biais d'une conversation téléphonique. Cette activité remplit quatre objectifs :

- 1- vous permettre de faire une réflexion critique portant sur la façon dont les activités avec les athlètes se sont déroulées:
- 2- effectuer un retour sur votre performance et permettre à l'évaluateur ou à l'évaluatrice de vous offrir des rétroactions à propos de ce qu'il ou elle a observé, p. ex., les critères que vous avez respectés et les preuves que vous avez fournies;
- 3- apporter des éclaircissements à propos de toute preuve n'ayant pas été observée lors de l'évaluation en personne ou par vidéo;
- 4- vous permettre, à vous et à l'évaluateur ou l'évaluatrice, d'élaborer un plan d'action qui vous aidera à poursuivre votre perfectionnement professionnel.

La séance de critique prend habituellement entre 30 and 60 minutes, y compris le volet consacré à l'établissement du plan d'action pour favoriser votre perfectionnement professionnel.

Pour en savoir davantage au sujet de la séance de critique, cliquez ici.

7.5- Plan d'action

L'étape finale du processus d'évaluation consiste à produire un plan d'action en vue de votre perfectionnement continu. Ce plan d'action est élaboré au terme d'une discussion entre vous et l'évaluateur ou l'évaluatrice.

Le plan d'action a pour but de fixer des objectifs à court et à long terme et à préciser dans quel ordre les différentes étapes devront être franchies pour réaliser ces objectifs.

Pour plus d'information à propos du plan d'action, cliquez ici.

À cette étape, l'évaluateur ou l'évaluatrice fait parvenir les dernières pages du document Outils et formulaires d'évaluation (pages 16 et 17) à l'association provinciale ou territoriale (APT). L'APT inscrit votre certification dans le Centre d'entraînement de VC, et ce dernier transmet l'information à la banque de données du Casier dans un délai de 24 heures.

8- Si des améliorations sont nécessaires...

Si vous ne réussissez pas l'évaluation, l'évaluateur ou l'évaluatrice vous expliquera clairement les aspects à améliorer et, le cas échéant, la procédure à suivre pour reprendre l'évaluation. En fonction de la nature des éléments pour lesquels vous êtes en situation d'échec, il est possible que vous n'ayez qu'à refaire certaines parties de l'évaluation.

Il convient de souligner que des frais additionnels pourraient être exigés. En général, ces frais reflèteront le temps que l'évaluateur ou l'évaluatrice devra consacrer à analyser les parties de l'évaluation qui ne répondent pas aux normes de certification.

Lors d'une reprise d'évaluation, vous avez l'option de soumettre votre travail à la même personne ou de demander qu'un nouvel évaluateur ou une nouvelle évaluatrice soit désigné(e).

9 - Appels

Un(e) entraîneur(e) qui n'a pas satisfait aux normes d'évaluation a la possibilité de faire appel. Le cas échéant, il ou elle doit suivre la procédure en vigueur au sein de son association provinciale ou territoriale de volleyball. Tout appel doit être soumis dans les trois (3) mois qui suivent la date de l'évaluation qui est contestée.

Pour chaque appel, l'entraîneur(e) devra s'acquitter de frais de 100 \$ auprès de son association provinciale ou territoriale de volleyball.

Pour plus de renseignements au sujet du processus d'appel, cliquez ici.